

VOS TRAVAUX DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE PEUVENT VOUS VALOIR UN **PRIX DE L'IRÉC 2011**

L'Institut de recherche en économie contemporaine est un organisme indépendant voué à la promotion des compétences et à la valorisation de la recherche dans le domaine économique. Chaque année les **Prix de l'IRÉC** viennent récompenser les auteurs des meilleurs travaux publiés dans son répertoire électronique, l'un des plus importants de la Francophonie.

Les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat dans un domaine touchant à l'économie et ayant donné lieu à l'obtention d'un diplôme d'une université québécoise sont admissibles.

Grâce au soutien de la société Simplex, l'IRÉC remet 25 000 \$ en prix à chaque année :

- Le prix pour la meilleure thèse de doctorat est de **10 000 \$**.
- Deux mentions pour deux thèses remarquables donnent droit à un montant de **3 000 \$** chacune.
- Un prix de **5 000 \$** est décerné au meilleur mémoire de maîtrise.
- Deux mentions de **2 000 \$** chacune sont également décernées pour deux mémoires remarquables.

Ce qu'il faut faire

Pour connaître les conditions de participation, consulter le site de l'IRÉC au **www.irec.net** et cliquer sur l'onglet *Concours*.

Les thèses de doctorat, les mémoires de maîtrise ou l'équivalent ayant conduit à l'obtention d'un diplôme décerné par une université québécoise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 août 2011 seront admissibles. Une copie électronique complète en format PDF ainsi que les autres pièces mentionnées au formulaire d'inscription devront avoir été reçues par l'IRÉC au plus tard mardi 1^{er} novembre 2011 à 17 h.



L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

1030, rue Beaubien Est, Bureau 103, Montréal (Québec) H2S 1T4
 514 380-8916 / 514 564-7955 / adm.irec@videotron.net